

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
LE MARDI, 8 NOVEMBRE 2016 À 19 H**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
4. APPROBATION - PROCÈS-VERBAUX DU 11 OCTOBRE ET 1ER NOVEMBRE 2016
5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
 - États comparatifs des revenus et dépenses pour le semestre terminé 30 septembre 2016.
 - P.-V. CCU 12 septembre 2016.
6. DÉROGATIONS MINEURES (D.M.)
 - 6.1 Mme Carole Perreault - 786, rue Montigny - lot 2 388 810
7. PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.)
 - 7.1 EXTC - 537, rue Notre-Dame - lot 2 144 173
 - 7.2 Restaurant Chez Vanna Plus - 131, rue Louvain - lot 3 621 957
 - 7.3 Groupe Venne - 110, rue Notre-Dame - lots 1 750 594, 1 750 595, 1 750 602 et 1 750 601
 - 7.4 La Corporations du 520 - 520, rue Notre-Dame - lot 2 143 631
 - 7.5 Toitures Léon - 364, rue Saint-Paul - lot 2 102 658
 - 7.6 Syndicat de la Copropriété du 10 des Émeraudes - 10, rue des Émeraudes 101 - lots 3 482 161 et 3 482 380
 - 7.7 M. Pierre Labelle - 1574, rue de l'Harricana - lots 4 187 688 et 4 187 719
 - 7.8 M. Jean-Charles Tessier - 1339, rue Van-Gogh - lot 3 419 080
 - 7.9 Mme Céline Perrier - 261, rue Jacques-Cousteau - lot 3 551 423
 - 7.10 Commission scolaire des Affluents - 250, boul. Louis-Philippe-Picard - lots 2 185 076, 2 185 335 et 2 185 077
8. AFFAIRES COURANTES
 - 8.1 Approbation - Calendrier des séances du conseil municipal - 2016-0682 (SAJ-LAG)
 - 8.2 Approbation - Centre régional universitaire de Lanaudière (CRUL) – Aménagement de locaux - Participation municipale - 2016-0733 (DL-DG)
 - 8.3 Renouvellement du protocole d'entente avec le Centre communautaire Laurent-Venne inc. - 2016-0686 (VM-SLVC)
 - 8.4 2016-SP-066 - Octroi de contrat - Achat regroupé de produits chimiques pour l'année 2017 - Regroupement d'achats Rive-Nord - 2016-0739 (CT-FIN)
 - 8.5 2016-SP-227 - Octroi de contrat - Acquisition d'habits de combat
 - 8.6 2016-SPP-233 - Octroi de contrat - Services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection des infrastructures des rues Napoléon-Provost et Stanislas-Coiteux
 - 8.7 2016-SPP-234 - Octroi de contrat - Services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection des infrastructures sur les rues Robert et Bédard
9. SÉCURITÉ URBAINE
10. GESTION DU CAPITAL HUMAIN

11. PREMIER PROJET
 - 11.1 Règlement numéro 438-4 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 11.2 Règlement numéro 438-5 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 11.3 Règlement numéro 438-6 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 11.4 Règlement numéro 438-7 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 11.5 Règlement numéro 439-1 : Règlement amendant le règlement de construction numéro 439

12. AVIS DE MOTION
 - 12.1 Règlement numéro 138-2 : Règlement modifiant le règlement numéro 138 concernant les systèmes d'alarme
 - 12.2 Règlement numéro 179-8 : Règlement modifiant le règlement 179 relatif à la circulation et au stationnement
 - 12.3 Règlement numéro 438-4 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 12.4 Règlement numéro 438-5 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 12.5 Règlement numéro 438-6 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 12.6 Règlement numéro 438-7 : Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
 - 12.7 Règlement numéro 439-1 : Règlement amendant le règlement de construction numéro 439
 - 12.8 Règlement numéro 469 : Règlement décrétant des dépenses relatives au réseau routier ainsi qu'un emprunt de 2 594 000 \$ à ces fins **(sans texte)**
 - 12.9 Règlement numéro 470 : Règlement décrétant des dépenses relatives infrastructures urbaines (aqueduc et trottoirs) ainsi qu'un emprunt de 875 000 \$ à ces fins **(sans texte)**
 - 12.10 Règlement numéro 471 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisations pour l'acquisition d'équipements dans les parcs de la ville et leur mise à niveau ainsi qu'un emprunt de 1 722 000 \$ à ces fins **(sans texte)**
 - 12.11 Règlement numéro 472 : Règlement décrétant l'acquisition de véhicules pour certains services municipaux ainsi qu'un emprunt de 650 000 \$ à ces fins **(sans texte)**
 - 12.12 Règlement numéro 473 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relative à l'entretien de certains bâtiments municipaux ainsi qu'un emprunt de 800 000 \$ à ces fins **(sans texte)**
 - 12.13 Règlement numéro 474 : Règlement décrétant la réalisation de travaux de réfection du barrage et aménagement d'un chemin d'accès en amont et en aval ainsi qu'un emprunt de 1 215 000 \$ à ces fins **(sans texte)**
 - 12.14 Règlement numéro 475 : Règlement décrétant la réalisation de diverses études ainsi que la préparation de plans et devis pour la réalisation de certains projets inscrits au PTI 2017-2018-2019 ainsi qu'un emprunt total de 900 000 \$ à ces fins **(sans texte)**

13. SECOND PROJET

14. ADOPTION DE RÈGLEMENTS
 - 14.1 Règlement numéro 78-17 : Règlement modifiant le règlement numéro 78 de la Ville de Repentigny intitulé : Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Repentigny
 - 14.2 Règlement numéro 425 : Règlement concernant la prévention des incendies
 - 14.3 Règlement numéro 468 : Règlement décrétant un emprunt de 239 000 \$ remboursable sur une période de cinq (5) ans afin de pourvoir au coût de refinancement d'obligations venant à échéance en 2015 pour une somme totale de 9 570 211 \$

15. INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 4^e jour du mois de novembre 2016.

Louis-André Garceau

Louis-André Garceau, avocat
Greffier